

10 ans après la révolution tunisienne, l'impunité persiste Ila mata ? Jusqu'à quand ?



Tunis, le 14 juin 2021 -- A l'occasion des 10 ans de la révolution tunisienne, l'OMCT lance la campagne *Ila mata ?*, pour maintenir la problématique de l'impunité et l'impérieux besoin de justice au cœur des préoccupations de la jeune démocratie tunisienne.

Dix ans se sont écoulés depuis le renversement du régime de Ben Ali par les révolutionnaires, dont l'un des principaux mots d'ordre était l'éradication de la torture et de l'impunité qui gangrénéaient le pays.

Comparée aux autres pays de la région dans lesquels les aspirations révolutionnaires ont été violemment réprimées, la Tunisie est parvenue à amorcer sa transition démocratique, à travers l'organisation d'élections libres, la libre expression de voix dissidentes et l'initiation d'un processus de justice transitionnelle témoin d'une volonté de rompre avec les pratiques tortionnaires et iniques passées.

Malgré toutes ces avancées, la violence institutionnelle persiste à la faveur d'une impunité qui pèse comme une chape de plomb sur le nouvel état de droit encore fragile. La Tunisie voit aujourd'hui se succéder des projets de lois et des déclarations politiques traduisant une montée en puissance de la tendance réactionnaire désireuse de rétablir un État sécuritaire opérant au détriment du respect des libertés fondamentales et de la justice pour les victimes de violations graves des droits fondamentaux.

Le processus de justice transitionnelle est sans cesse entravé, quand il n'est pas tout simplement remis en cause. Les initiatives se multiplient à l'ARP en faveur d'une pseudo réconciliation totale qui se ferait au prix de l'abandon de l'ensemble du processus. Une telle mesure constituerait une pure trahison de l'esprit de la révolution, laissant sérieusement craindre un retour aux pratiques de l'ancien régime.

La justice régulière est elle aussi confrontée à son lot d'obstacles, entre lenteurs procédurales, manque de moyens ou de volonté des magistrats, obstructions posées par l'appareil sécuritaires, représailles contre les victimes, arsenal juridique inadéquates... Le résultat en est qu'à ce jour, les procédures, certes, se multiplient, mais aucune vraie condamnation pour torture n'a été prononcée.

En ce jour de commémoration, il est primordial de rappeler que l'état de droit est le seul rempart contre l'autoritarisme. Le peuple tunisien l'a appris à ses dépens pendant les décennies qui ont précédé la révolution et a fait de nombreux sacrifices pour voir cet état de droit advenir. Il en a planté les graines il y a dix ans et mérite aujourd'hui de voir la démocratie tunisienne fleurir.

En synergie avec les initiatives citoyennes et associatives visant l'ouverture d'un débat national sur la lutte contre la torture et la promotion des droits humains, l'OMCT commémore les dix ans de la révolution avec le lancement de la campagne *Ila Mata ?* pour sensibiliser Tunisiens et dirigeants sur la problématique de l'impunité. La campagne débute ce jour avec :

- [La publication du vidéo-clip « Jusqu'à quand ? », interprété par Hatem Karoui et Fatma Sfar ;](#)
- La réalisation de trois fresques murales auprès de l'ancienne prison 9 avril ;
- [L'appel à financement de projets d'associations tunisiennes dédiés à la lutte contre la violence institutionnelle.](#)